



Mobilisation remplacement : tenir le cap !

40 personnels se sont réunis en assemblée générale mardi 3 février 2026, pour partie physiquement et pour l'autre via un lien de visio-conférence, comme décidé à l'occasion de la journée de grève départementale du 26 janvier. Les organisations syndicales présentes, FSU-SNUipp Oise, SE-Unsa Oise, SnudiFO Oise et Cfdt Éducation Picardie ont fait le compte-rendu du groupe de travail remplacement du 29 janvier dernier. Les échanges entre les personnels présents et les organisations syndicales ont abouti aux conclusions et propositions suivantes :

- **le maintien de la mobilisation et de sa visibilisation** à travers : la poursuite des déclarations d'intention de grève par les personnels remplaçants, la communication des actions auprès de la profession (relance de la pétition, diffusion de compte-rendu et du compte-rendu du GT remplacement, communication du calendrier des instances et réunions à venir)

- **l'appel à une nouvelle journée de grève** sur le mot d'ordre du maintien des missions spécifiques de remplacement, en plus des mobilisations qui sont envisagées dans le cadre de la carte scolaire départementale

- **la nécessité de l'obtention de garanties écrites** sur la gestion du remplacement dans l'Oise permettant de sécuriser le maintien de postes fléchés sur les modulations REP+ et sur le remplacement de proximité géré en circonscription, ainsi que de pérenniser les trois zones de gestion de la brigade départementale

- la possibilité de se tourner vers chacune des organisations syndicales pour solliciter sa caisse de grève et en connaître les conditions, une caisse de grève départementale intersyndicale étant difficile à mettre en place.

Le calendrier des prochaines opérations est le suivant :

-CSAD (carte scolaire) 2nd degré le **12/02 avec vote de la zone unique de remplacement 1er degré**, le Dasen ayant refusé de reporter ce vote malgré la demande intersyndicale. En cas de boycott de cette instance par les OS, elle sera convoquée sur sa **date de repli soit le 05/03**.

-un nouveau **GT remplacement** sera réuni au mois de mars par le Dasen (date en attente).

Si l'administration reste sourde à nos revendications, tenons-nous notamment prêt-es à bloquer les instances en nous mobilisant par la grève.